

GO RÉEMPLOI !



BONHOMME
BÂTIMENT



Feuille de route

2023-2025

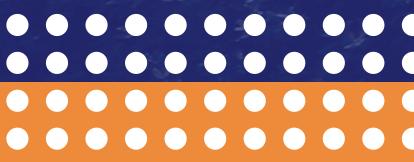
- Bilan carbone réalisé
- Mission et vision définies
- Plan d'action voté avec intégration du réemploi

2024-2025

- Analyse stratégique
- Axes et plan stratégique définis

2025

- Entreprise en transition avec lancement des ateliers : Fresque du Climat et démarche collaborative "Acte pas à pas"



Le réemploi : Pourquoi ?

Réemploi : levier clé de l'économie circulaire pour réduire les ressources et les émissions de CO₂

Acier → matériel idéal pour le réemploi grâce à ses qualités durables

Cadre réglementaire : lois AGEC, RE 2020 et REP PMCB favorisent le réemploi des matériaux de déconstruction



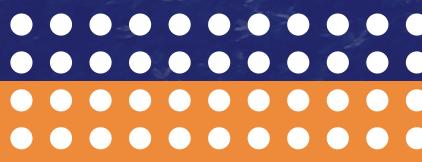
Le réemploi : Comment ?



Via Métal Réemploi → plateforme numérique en ligne dédiée à la filière métallique

- Fonctionne comme une **salle de marché virtuelle**
- Propose des **catalogues de produits de construction** à réemployer ou réutiliser
- Permet la mise en **relation entre vendeurs et acheteurs**

Les transactions se font en dehors de la plateforme



Le réemploi : Quoi ?

Bonhomme Bâtiment s'engage pour le réemploi d'éléments de charpente acier :

- Propose aussi bien de **simples éléments que des bâtiments complets**
- Les produits mis en vente sont **partiellement requalifiés**
- Fourniture d'**attestations de performances conformes aux règles de l'art**



STRUCTURE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Chassis galvanisés

8 000 € HT

Vendu par Bonhomme Bâtiments



BÂTIMENT

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Charpente bâtiment de stockage (2200 m²) très bon état

85 000 € HT

Vendu par Bonhomme Bâtiments

